



Association des
producteurs maraîchers
du Québec



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

L'APMQ et FERME demandent aussi un report de la mise en œuvre de la réforme du PTET

MONTREAL, le 23 avril 2015 - À la suite de l'annonce faite par le gouvernement du Québec le lundi 20 avril, demandant au gouvernement fédéral de suspendre l'application de la réforme du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) et la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME) souhaitent témoigner de leur appui tout en saluant l'initiative.

En effet, bien que le secteur de l'agriculture primaire soit exempté en partie de la réforme proposée, celle-ci aura un impact considérable sur le secteur de la transformation alimentaire compromettant les activités de ces entreprises.

« Que ce soit l'abaissement du plafond de travailleurs étrangers auxquels nos entreprises peuvent recourir, la possible exigence d'un plan de transition vers la main-d'œuvre locale ou l'augmentation des coûts requis par travailleur étranger, toutes ces nouvelles exigences affecteront la compétitivité de nos transformateurs locaux. Celles-ci complexifieront la gestion de leurs opérations », a affirmé André Plante, directeur général de l'APMQ. « Ces éléments de la réforme ne sont que quelques exemples illustrant une profonde méconnaissance de notre industrie agroalimentaire au Québec qui fait face à une pénurie chronique de main-d'œuvre locale », a renchéri M. Denis Hamel, directeur général de FERME.

Le secteur de la production agricole n'échappe pas par ailleurs à la lourdeur administrative. « Maintenant, il faut s'y prendre plusieurs mois à l'avance si l'on veut s'assurer d'avoir de la main-d'œuvre étrangère disponible pour la saison suivante. Combiné à d'autres mesures restrictives, c'est pour nous une importante épine au pied et il est impératif que l'on tienne davantage compte de notre réalité », a poursuivi M. Plante.

L'APMQ et FERME réagissent donc en solidarité à l'industrie de la transformation alimentaire. « Quand un maillon de la filière sectorielle va mal, toute l'industrie en souffre. Il est certain que cela aura des conséquences sur nous, en tant que producteurs, mais aussi sur les consommateurs, qui seront ultimement pénalisés par une baisse de la disponibilité des produits agricoles, transformés ou non », ont soutenu de concert MM. Plante et Hamel. « Nous joignons donc notre voix à celle du gouvernement du Québec afin de demander au gouvernement fédéral de suspendre l'application de la réforme et de poursuivre les négociations afin de convenir d'une réforme adaptée à notre réalité. Nous demandons aussi à la députation du Québec de porter ce consensus à la Chambre des communes », ont conclu les représentants des deux organisations.

À propos de l'APMQ

Regroupant l'ensemble des producteurs maraîchers québécois, l'APMQ travaille à la défense et au développement du secteur. L'association offre des services relatifs à la production, influence de manière positive et efficace la mise en marché, et instaure des programmes de promotion des produits du Québec, entre autres à travers sa campagne mangezquebec.com.

À propos de FERME

Forte de ses 25 années d'expérience dans le domaine, la Fondation des entreprises de recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME) se situe au premier plan dans le recrutement de la main-d'œuvre étrangère temporaire. FERME est un organisme à but non lucratif dont le financement est assuré par ses membres.

-30-

SOURCE : Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) et Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère

Renseignements : André Plante (APMQ) : (514) 387-8319 / (514) 603-8319 et Denis Hamel (FERME) : (514) 387-8816, poste 236 / (514) 710-3009